

COMPETITIONS INTER PROVINCES 2023/2024

REGLEMENT DE LA COMPETITION

1. Les années de naissance prévues pour la saison sont de 2010 à 2011 pour les filles et de 2009 à 2010 pour les garçons.
 2. Les rencontres se déroulent en trois sets de 15 minutes. En cas d'égalité après 15 minutes, un « Golden point » sera joué avec le service à l'équipe qui a inscrit le dernier point.
 3. Au moment de l'annonce de la fin du set, l'échange en cours doit se terminer normalement
 4. Les remplacements sont limités à 6 changements au total par set (règles officielles du Volley), un maximum de 12 joueurs peuvent être inscrits sur la feuille et tous doivent avoir pris part au jeu en fin de rencontre. Un point de pénalité au classement par joueur n'ayant pas joué lors d'un match (perte d'un set). Un rappel au micro sera annoncé 3 minutes avant la fin du set. Le numéro du joueur remplaçant doit être inscrit sur la feuille en dessous de celui qu'il remplace. Dans le cas d'un retour au jeu, barrer le numéro du joueur est suffisant. Les libéros ne sont pas autorisés.
 5. Un temps mort de 30 secondes est autorisé par set. Pas de temps mort autorisé dans les 3 dernières minutes.
 6. Après 3 services gagnants consécutifs du même joueur, le 4^{ème} service doit être du type smashé si la zone de service le permet et ensuite la rotation au sein de l'équipe au service s'impose.
 7. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par l'entité organisatrice.
 8. Le classement s'établira sur base de :
1 point par set gagnant
 9. En cas d'équipes "ex aequo" pour la 1^{ère} place, le match qui les a opposés sera déterminant par rapport à la différence entre les sets gagnés et perdus et la différence entre les points gagnés et perdus.
 10. Chaque sélection utilisera ses ballons pour les échauffements.
 11. L'équipe qui reçoit fournira le marqueur et sera responsable de la feuille et du marquoir. Le marqueur veillera à ce que les remplaçants soient bien renseignés.
 11. La hauteur du filet est de 2.14m pour les filles et 2.24m pour les garçons
 12. Les ballons de match (6) seront fournis par l'organisateur. L'arbitre apportera les 2 ballons de match et les remettra au secrétariat en fin de rencontre.
 13. Afin de gagner du temps, chaque coach remettra sa composition d'équipe au plus tard la veille par mail au responsable de la compétition (cfr@fvwb.be), elle pourra être modifiée au secrétariat de la compétition et cela avant le début de sa première rencontre.
 14. Une feuille de match reprenant les joueurs ou numéros sera remise à l'arbitre à chaque match afin qu'il puisse y inscrire les scores et remarques éventuelles. L'arbitre remettra la feuille des résultats au secrétariat après le match.
 15. Chaque sélection veillera à maintenir les vestiaires et la salle en état de propreté. Toutes les dégradations seront facturées à la province concernée
 16. Les responsables d'équipes recommanderont aux participants de ne pas laisser d'objets ou d'équipements de valeurs dans les vestiaires. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol ou disparition.
7. Obligations des clubs :
- Tous les clubs ont l'obligation de collaborer avec les commissions techniques provinciales et FVWB en favorisant la participation des joueurs convoqués pour des activités provinciales et/ou FVWB. Les clubs sont donc tenus de favoriser la participation en enjoignant à leurs joueurs de répondre favorablement aux convocations des responsables techniques provinciaux et FVWB.
18. En cas de litige, les décisions « ad hoc » seront prises sur place par le responsable technique FVWB ou son représentant.
 19. Le règlement et l'horaire sont susceptibles d'adaptation(s) selon les conditions du jour en égard au nombre d'équipes présentes.

20. La commission technique FVWB ou son représentant est souveraine pour agir en conséquence.

21. Une réunion technique est prévue pour les coaches pendant l'échauffement, elle sera annoncée au micro.

22. Le premier échauffement est prévu pour les équipes présentes de 9 à 9h30

23. L'échauffement prévu pour les équipes arrivant plus tard de 10h25 à 10h50

24. Le timing prévu est le suivant :

Echauffement de 9h à 9h25

1^{ère} série de match de 9h30 à 9h45 : 1^{er} set
 de 9h48 à 10h03 : 2^è set
 de 10h06 à 10h21 : 3^è set

Echauffement de 10h25 à 10h50

2^{ème} série de match de 10h55 à 11h10 : 1^{er} set
 de 11h13 à 11h28 : 2^è set
 de 11h31 à 11h46 : 3^è set

A 11h50 Présentation des équipes avec le coach portant la pancarte de sa province

3^{ème} série de match de 12h30 à 12h45 : 1^{er} set
 de 12h48 à 13h03 : 2^è set
 de 13h06 à 13h21 : 3^è set

4^{ème} série de match de 13h40 à 13h55 : 1^{er} set
 de 13h58 à 14h13 : 2^è set
 de 14h16 à 14h31 : 3^è set

5^{ème} série de match de 14h40 à 14h55 : 1^{er} set
 de 14h58 à 15h13 : 2^è set
 de 15h16 à 15h31 : 3^è set

6^{ème} série de match de 15h40 à 15h55 : 1^{er} set
 de 15h58 à 16h13 : 2^è set
 de 16h16 à 16h31 : 3^è set

7^{ème} série de match de 16h40 à 16h55 : 1^{er} set
 de 16h58 à 17h13 : 2^è set
 de 17h16 à 17h31 : 3^è set

25. Un classement sera établi après chaque match et affiché au secrétariat

26. Un classement final du jour sera établi.

27. Un classement final sera établi après les 3 interprovinces avec coupe pour le vainqueur.

Michel Loppe

Responsable Cellule Rencontres